

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la soussignée, en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que la date et l'heure de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle initialement prévue le jeudi 8 décembre 2022 à 13 h 30 est modifiée. Cette séance se tiendra plutôt le **mardi 6 décembre 2022 à 13 h 30**, à la salle des Préfets de l'édifice Émile-Lauzon, situé au 405, rue du Pont, à Mont-Laurier.

Donné à Mont-Laurier ce 15^e jour du mois de novembre 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Me Mylène Mayer